

# **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **du 23 JANVIER 2020**

Sous la présidence de M. Pierre KAETZEL, maire.

Membres présents : M. Bernard BAMBERGER, Mme Michèle FONTANES, M. Régis BONNET, Mme Marie-Paule GAEHLINGER, M. Gérard KILFIGER, adjoints au maire,

MM. Marcel TRAPPLER, Jean-Marc WILT, Christophe SCHMITT, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Dominique BOSS (qui a donné procuration à M. BAMBERGER), Mmes Gwladys BECKER (qui a donné procuration à Mme FONTANES), Aurélie MENG, Fanny REHM-MUNCH et M. Gilles BERRING, conseillers municipaux.

Absents non excusés : M. Marc GOETZ, Mme Mireille LIMBACH, M. Serge VETTER et Mme Brigitte PARIS conseillers municipaux.

Assistaient en outre à la séance : MM. Hubert ARTZ, secrétaire général de mairie, et William PICARD.

---

### ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
- II. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2019.
- III. Informations communales et intercommunales.
- IV. Information quant aux actes réalisés par M. le maire au titre de ses délégations reçues du Conseil Municipal.
- V. Déclarations d'intention d'aliéner.
- VI. Demande de subvention pour réalisation d'une aire de jeux.
- VII. Récompenses aux lauréats de la campagne de fleurissement 2019.
- VIII. Acquisition de mobiliers.
- IX. Divers.
- X. Questions-réponses.

---

M. le maire ouvre la séance à 20 h 15'. Il constate que, neuf conseillers municipaux seulement étant physiquement présents, le quorum – défini par l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales – n'est pas atteint.

Le Conseil Municipal ne pouvant valablement délibérer en l'état, M. le maire lève la séance à 20 heures 20'.